

PLAN DE COURS-CADRE

SVS 3445 Pratiques en protection de l'enfance

Cours obligatoire ou à option	À option
Nombre de crédits	3
Moment dans le programme où le cours est offert	A ou H
Cours préalables	---
Cours concomitants	---
Ce cours est offert dans d'autres programmes	Oui
Nombre de places maximum	40

Descripteur
Maltraitance : définitions, causes et conséquences. Contexte légal (Loi de la protection de la jeunesse) et social d'intervention. Pratiques de prévention et d'intervention spécifiques à cette réalité.
Présentation globale (contexte et orientation du cours)
Ce cours aborde les concepts essentiels à la compréhension du phénomène de la maltraitance envers les enfants et les approches de prévention et d'intervention les plus adaptés dans ce domaine. Ce cours permettra d'approfondir votre connaissance de la Loi sur la Protection de la Jeunesse (LPJ) et de réfléchir aux enjeux de la pratique professionnelle du travail social dans le champ de la protection de l'enfance au Québec.
Objectif général
Prendre connaissance et se familiariser avec les modèles et champs de pratiques en protection de l'enfance au Québec. Comprendre le phénomène de la maltraitance en tant que problème social à l'aide des connaissances acquises par la recherche scientifique.
Objectifs spécifiques
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les différentes formes de compromission, de même que les causes et les conséquences sous-jacentes;• Reconnaître les grands principes de la LPJ et les principaux motifs de protection;• Analyser une situation en vertu des connaissances actuelles sur la maltraitance et des paramètres dictés par la LPJ;• Prendre en compte les réalités et besoins spécifiques des Premières Nations et des communautés culturelles en matière de protection de la jeunesse;• Mettre en pratique les différentes étapes du processus clinique (évaluation/ orientation/ application des mesures/ révision);• Évaluer et réviser une situation familiale afin de prendre les décisions concernant : 1) la compromission de l'enfant; et 2) l'orientation de la situation ainsi que le plan de protection et le projet de vie;• Élaborer un plan d'intervention;• Choisir les différents moyens (programmes, interventions) pouvant répondre aux besoins des familles;• Reconnaître les différents savoirs (connaissances, habiletés, attitudes) essentiels à une intervention en contexte d'autorité.
Thèmes à couvrir
<ul style="list-style-type: none">• Épidémiologie de la maltraitance : définition, ampleur du phénomène et tendances actuelles;

- Différentes formes de maltraitance envers les enfants: négligence, violence physique et sexuelle, maltraitance psychologique, exposition à la violence conjugale;
- Modèles explicatifs de la maltraitance;
- Évaluation des situations de maltraitance : aspects individuels, familiaux, sociaux, et légaux;
- Introduction à l'évaluation du fonctionnement social lors de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse;
- Étapes du processus clinique : évaluation, intervention et révision;
- Travail auprès des familles : enjeux de la collaboration, intervention en contexte d'autorité et défis de l'intervention non volontaire;
- Rôles et complémentarité des organismes publics et des milieux communautaires dans l'aide aux enfants et aux familles;
- Placement et adoption des enfants en contexte de protection de la jeunesse;
- Perspectives ethnoculturelles en protection de la jeunesse : adaptation des interventions aux réalités des familles issues de la diversité;
- Protection de la jeunesse et Premières Nations : réalités historiques et contemporaines; sur-représentation des enfants autochtones dans les services de protection; enjeux liés au placement et à l'intervention en milieu autochtone, principes d'autodétermination et approches adaptées.

Approches d'intervention

- Approche systémique;
- Approche écologique;
- Approches critiques (structurelle, féministe, anti-oppressives).

Cadres d'analyse

Méthodes pédagogiques suggérées

- Cours magistraux.
- Études de cas.
- Invitées provenant des différents milieux d'intervention.

Démarches évaluatives suggérées

Examens à développement.

Remarques particulières

Ce cours s'adresse aux personnes étudiantes de 2^e ou de 3^e année.

Formation externe obligatoire

InvitéEs incontournables

Professionnels.es de la protection de la jeunesse

Professionnels.es de la protection de la jeunesse œuvrant auprès des familles de la diversité culturelle et des Premières Nations.

ProfesseurE responsable du plan cadre	Marie-Andrée Poirier
ProfesseurE associéE	Tonino Esposito
Plan cadre élaboré et modifié par	Marie-Andrée Poirier, Jacques Moreau, Suzanne Ménard et Tonino Esposito.
Date de la dernière modification du plan cadre	1er avril 2026